



Arrêté n° 2023.031.DC
AUTORISATION DE DÉROGATION AU BRUIT

Le Maire de la Ville de Saumur,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 2018 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage,
Considérant la demande présentée par l'association, « Les Vitrines de Saumur », tendant à obtenir une autorisation de dérogation au bruit à l'occasion d'une manifestation publique, le samedi 25 mars 2023,

ARRETE :

Article 1 : AUTORISATION

L'association, « Les Vitrines de Saumur » est autorisée à déroger aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 12 avril 2018, **le samedi 25 mars 2023, de 9h00 à 18h00**, place Bilange 49400 Saumur, à l'occasion d'une manifestation publique pour un « Mini salon autour du végétal ».

Article 2 : MODALITÉS

Le niveau sonore ne devra pas excéder 80 décibels.

Toute précaution devra être prise pour réduire au maximum les nuisances occasionnées au voisinage.

Article 3 : INFRACTIONS

Les infractions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : EXÉCUTION

Madame le commandant, cheffe de la circonscription de police de Saumur, monsieur le responsable de la Police Municipale et messieurs les directeurs des services municipaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Ville. Une ampliation sera adressée à :

- Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Saumur,
- Madame le commandant, cheffe de la circonscription de police de Saumur,
- Monsieur le chef de la Police Municipale de Saumur,
- « Les Vitrines de Saumur », 16 rue Cendrière - 49400 Saumur.

Fait à Saumur, le 17 mars 2023,
Pour le Maire de la Ville de Saumur,
Le Conseiller Municipal délégué,

Noël NÉRON
Maire délégué de Bagneux



Publié le : **23 MARS 2023**
Reçu en sous-préfecture le : **23 MARS 2023**



Mairie de Saumur
Rue Molière
CS 54030
49408 Saumur cedex

Direction de la Citoyenneté
Tél. 02 41 83 30 65

direction.citoyennete@ville-saumur.fr
www.ville-saumur.fr